



Votre bateau bien protégé

—
Assurance
de bateaux de
plaisance

Service clientèle

—
902 344 000
www.catalanaoccidente.com

Cette brochure est purement indicative et ne saurait être entendue comme définissant des garanties souscrites ou leurs restrictions.

 **Catalana
Occidente**
Seguros

De quoi s'agit-il?

Cette assurance vise à compenser les préjudices économiques provoqués par la perte ou les dommages subis par votre bateau ou ses occupants, ainsi que ceux causés aux tiers.

Vous pourrez profiter de la mer sans peur de voir vos magnifiques vacances ou votre merveilleux week-end jetés par-dessus bord.

Qu'offre-t-elle?

L'Assurance de bateaux de plaisance couvre non seulement les aléas inhérents à la navigation mais également les risques éventuels encourus dans les ports, durant votre séjour ou pendant le transport terrestre.

Outre l'assurance en responsabilité civile obligatoire que doivent souscrire tous les propriétaires de bateaux dotés de moteur à propulsion et, en général, de tous les bateaux d'une longueur supérieure à 6 mètres, vous pourrez adapter les couvertures d'assurance à vos besoins.

Comment souscrire cette Assurance?

Contactez votre intermédiaire d'assurances ou l'agence de **Seguros Catalana Occidente** de votre zone et nous vous conseillerons sur la meilleure combinaison de couvertures possible pouvant répondre au mieux à vos besoins.

Principales couvertures

L'Assurance de bateaux de plaisance permettra de couvrir tous vos besoins grâce à une gamme complète de couvertures que vous pourrez combiner selon vos préférences :

Responsabilité civile

- Obligatoire conformément au Real Decreto 607/1999 (Décret royal 607/1999 de la législation espagnole) (336 566,78 €)
- Volontaire (peut être élargie jusqu'à 2 000 000 €)
- Pêche sportive
- Activité en calle de halage

Dommages causés au bateau (coque, moteurs et accessoires de navigation) et à l'embarcation de sauvetage

- Perte totale effective ou réputée totale
- Abandon
- Dommages partiels
- Vol et dommages dus à une tentative de vol
- Effets personnels

Frais de secours et de sauvetage

Frais d'enlèvement d'épave

Frais de remorquage d'assistance maritime

Protection juridique, civile et pénale

Accidents affectant les occupants

Services exclusifs

- Assistance voyage pour les occupants
- Défense et réclamation à des tiers
- Assistance juridique téléphonique